

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 5 JUILLET 2022**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi 5 juillet 2022, à 20 heures 00 minute, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Gaétan Fortin, conseiller;
Madame Nicole Lussier, conseillère;
Monsieur Paolo Girard, conseiller;
Monsieur Luc Van Velzen, conseiller.

Madame Michelle Richer, conseillère, a informé la directrice générale de son absence.

Monsieur Pierre Vallières, conseiller, a informé la directrice générale de son absence.

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale et greffière-trésorière est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2022-07-171

Adoption de l'ordre du jour –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2022-07-172

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2022–

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'adopter, le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 juin 2022.

2022-07-173

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Aquatech	72395	exploitation des eaux usées	2,317.17\$
- Lavery	1534760	honoraires professionnels	1,321.64\$
- Eurofins Environex	779675	analyses d'eau	147.75\$
- Diana Lussier Pelletier	637735	entretien juin 2022	1,724.63\$
- Alarme S.P.P.	38279	inspections système incendie	448.40\$
-Transport Alain Grégoire	305224	démantèlement barrage de castors	551.88\$
- Cardio Choc	18100	défibrillateur et cabinet mural	2,208.61\$

- Les Serres Francois Dauphinois	741108	fleurs et paniers suspendus 2022	1,661.89\$
- Jean-Rémi Surprenant	3139	1 ^{ère} coupe fauchage abord de route	1,678.64\$
- Municipalité St-Paul	20425	quote-part incendie	36,028.75\$
			TOTAL :48,089.36 \$

2022-07-174

Acceptation des comptes à payer en juillet 2022 (document 1-A)-
CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 5 juillet 2022 au montant de 71,574.40\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil, d'approuver les comptes et factures du mois de juin 2022 au montant de 71,574.40\$ à être payés en juillet 2022, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, la greffière-trésorière soit autorisée à émettre les paiements y relatifs.

2022-07-175

Dépenses du maire, de la directrice générale et/ou du directeur général adjoint –
 Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le maire, la directrice générale ou le directeur général adjoint au montant 864.83\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
MasterCard		
- Société du cancer	don famille fortin	200.00\$
- Palace Royal	2 nuitées congrès A.D.M.Q.	540.70\$
- Bureau en Gros	fournitures de bureau	124.13\$

2022-07-176

Certificat de disponibilité des fonds de la greffière-trésorière –
La greffière-trésorière fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.
 Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par la greffière-trésorière.

Je soussignée certifie par les présentes que des crédits sont disponibles pour acquitter la liste des comptes approuvés et à payer.

Brigitte Garceau
 Greffière-trésorière

2022-07-177

Ventes pour non-paiement de taxes : dossiers à soumettre à la MRC le Haut-Richelieu : autorisation –
CONSIDÉRANT les dispositions du code municipal en ce qui a trait aux arrérages de plus de deux ans et à la vente des immeubles pour défaut de paiement de taxes;

CONSIDÉRANT QUE la date limite pour les municipalités pour transmettre leur liste respective simultanément à la commission scolaire et à la M.R.C. était le 4 juillet;

CONSIDÉRANT QUE la vente d'immeubles pour défaut de paiement de taxes est le 20 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a transmis aux propriétaires endettés envers la Municipalité pour des taxes municipales non payées en arrérages de plus de deux ans un avis de paiement;

CONSIDÉRANT QUE le délai fixé par la Municipalité se terminait le 30 juin 2022;

CONSIDÉRANT QUE le 5 juillet 2022 le dossier suivant n'avait pas encore été réglé à savoir :

* MATRICULE 1898-56-4731

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser la greffière-trésorière à transmettre à la MRC du Haut-Richelieu le dossier suivant pour être inscrit à la liste des immeubles à être vendus pour défaut de paiement de taxes :

* MATRICULE 1898-56-4731

2022-07-178

CRSBPM : Renouvellement de la convention d'exploitation –

CONSIDÉRANT QUE Le Réseau Biblio de la Montérégie a soumis à la Municipalité le projet de renouvellement convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée SIMB@ pour une période de 3 ans se terminant le 31 décembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité souhaite le renouvellement de l'entente intervenue avec le Réseau Biblio de la Montérégie.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Madame Nicole Lussier, conseillère, et résolu à l'unanimité du Conseil :

- D'accepter le renouvellement de la convention pour l'exploitation d'un système informatique modulé pour la bibliothèque affiliée SIMB@ pour une période de 3 ans se terminant le 31 décembre 2025.
- D'autoriser Monsieur Pierre Chamberland, maire, et Madame Brigitte Garceau, directrice générale à signer pour et au nom de la Municipalité la convention d'exploitation soumise par le Réseau Biblio de la Montérégie.

2022-07-179

Demande CPTAQ –

CONSIDÉRANT QUE la firme Géninovation prévoit la réalisation de travaux de caractérisation environnementales autour d'un puits inactif d'hydrocarbures sur le lot 5 986 885 appartenant à Monsieur Potvin, 528 chemin de la 3^e Ligne ;

CONSIDÉRANT QUE les travaux seront réalisés à l'automne 2022 ;

CONSIDÉRANT QUE la firme Géninovation s'adresse à la Commission de Protection du Territoire Agricole pour obtenir l'autorisation de réaliser ces travaux ;

CONSIDÉRANT QUE la réalisation des travaux prévus ne contrevient pas aux dispositions de la réglementation municipale.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de recommander à la Commission de Protection du Territoire Agricole d'autoriser la firme Géninovation à procéder à la réalisation des travaux de caractérisation environnementales autour d'un puits inactif d'hydrocarbures sur le lot 5 986 885 appartenant M. Potvin, 528 chemin de la 3^e Ligne.

2022-07-180

Club Optimiste : Demande d'aide financière –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, d'accepter la demande d'aide financière soumise par le Club Optimiste de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix au montant de 500.00\$ pour la location de leur local.

2022-07-181

Emploi étudiant : poste non comblé –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater qu'il n'y eu aucun curriculum vitae pour combler le poste d'emploi étudiant, que la subvention accordée à la municipalité dans le cadre d'emploi été Canada soit retourné à l'instance gouvernemental.

2022-07-182

Traitement des eaux usées : Acquisition d'une potence pour les pompes –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil à accepter de faire l'acquisition d'une potence, système de levier, pour sortir les pompes des stations de pompage par la firme Les ateliers de soudures Stéphane Babeux inc.

2022-07-183

Municipalité de Saint-Georges-de-Clarenceville : Demande d'appui –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil de transmettre aux instances gouvernementaux une lettre d'appui moral au projet d'eau potable au village de Saint-Georges-de-Clarenceville

2022-07-184

Municipalité d'Henryville : Règlement bénéfices marginaux sur tarification du service incendies pour les municipalités environnantes –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance reçu de la Municipalité d'Henryville sur la modification du règlement sur la tarification du service incendie pour les municipalités environnantes pour y inclure les bénéfices marginaux de 20%.

2022-07-185-1

Soumissions panier de basket ball –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de faire l'acquisition d'un panier de basket ball ainsi qu'un système d'ancrage pour en faire l'installation sur le terrain municipal.

- 2022-07-185-2 Soumissions pour silhouette « Merci de ralentir pour ma sécurité »
=
- Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de faire l'achat de 3 ensembles recto Rigide de silhouette d'enfant avec la mention « Merci de ralentir pour ma sécurité », qu'une l'installation est prévue dans le rang Saint-Georges et que 2 silhouettes soient installées sur le chemin 4^e Ligne avec l'autorisation du Ministère des Transports du Québec.
- 2022-07-185-3 Demande au Ministère des Transports du Québec –
- Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de faire parvenir au Ministère des Transports du Québec une demande à l'effet de faire peindre sur la route du chemin 4^e Ligne dans la zone du 50 km ladite limite de vitesse.
- 2022-07-186 Résultats de l'appel d'offres pour aménagement paysager des entrées de l'édifice –
Madame Brigitte Garceau, directrice générale, informe le Conseil qu'aucune soumission n'a été déposée pour l'appel d'offres pour l'aménagement des entrées de l'édifice.
- Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater qu'aucune soumission n'a été déposée.
- De retourner en appel d'offres à la fin de l'année 2022 ou en début de l'année 2023 afin d'avoir plus de chance avec la disponibilité des entreprises en aménagement paysager.
- 2022-07-187 Soumission pour nouveau serveur –
- Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la soumission de Nicomicro au montant de 10,000.00\$ plus les taxes applicables, pour l'installation et la configuration d'un nouveau serveur.
- Que le nouveau serveur devra être fonctionnel et opérationnel tel que l'ancien.
- Que les travaux doivent être coordonnés adéquatement pour les connexions externes
- Que les dépenses soient prises à même le budget d'immobilisation de l'année en cours.
- 2022-07-188 Biciborne : suivi –
- Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter la soumission de la firme Acier Jean Hébert Inc. au montant de 3,834.42\$ incluant les taxes, le transport et le supplément pour modification de couleur.
- Que la base de béton sera faite en partie par la firme Transport Alain Grégoire Inc.
- Que les dépenses soient prises à même le budget d'immobilisation de l'année en cours.

2022-07-189

CN : Résolution d'appui à la semaine de la sécurité ferroviaire –
ATTENDU QUE la Semaine de la sécurité ferroviaire aura lieu au Canada du 19 au 25 septembre 2022.

ATTENDU QU' il est d'intérêt public de sensibiliser nos concitoyens sur le danger de ne pas tenir compte des signaux d'avertissement aux passages à niveau et de s'introduire sur les propriétés ferroviaires, afin de réduire le nombre de décès, de blessures et de dommages évitables résultant d'incidents mettant en cause des trains et des citoyens.

ATTENDU QU' Opération Gareautrain est un partenariat public-privé qui a pour objet de travailler de concert avec le public, le secteur ferroviaire, les gouvernements, les services de police, les médias et autres organismes pour accroître la sensibilisation à la sécurité ferroviaire.

ATTENDU QU' Opération Gareautrain demande au Conseil de ville d'adopter la présente résolution afin d'appuyer les efforts soutenus déployés par cet organisme pour sensibiliser les gens, sauver des vies et prévenir les blessures dans les collectivités, y compris sur le territoire de notre municipalité.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'appuyer la Semaine nationale de la sécurité ferroviaire, qui se déroulera du 19 au 25 septembre 2022.

2022-07-190

Demande à Mme Christine Normandin, députée, pour s'assurer de conserver le comptoir de Postes Canada de Saint-Valentin –

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Valentin a mis un local à la disposition de Poste Canada à même l'édifice municipal en 2009 afin de conserver le comptoir postal à Saint-Valentin ;

CONSIDÉRANT QUE Poste Canada avait demandé à la municipalité que l'accès au comptoir postal soit accessible aux personnes à mobilité réduite et que la municipalité effectuée des travaux d'installation d'un ascenseur ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité à tout mis place selon les demandes de Postes Canada pour rendre l'édifice conforme à ses normes ;

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs années il y a l'oblitération spéciale pour la période de la Saint-Valentin et qu'il y a encore de la demande pour ladite oblitération spéciale ;

CONSIDÉRANT QUE depuis novembre 2021, le courrier de la ruralité n'est plus traité au bureau de poste et qu'il y a seulement le courrier du noyau villageois qui y est traité ainsi que les colis sans possibilités de laisser aux portes ;

CONSIDÉRANT QUE la maître poste qui était en fonction depuis plus de 20 ans à prise sa retraite le 3 juin 2022 et que de se fait il est difficile de la remplacer puisque que le bureau de poste n'est pas informatisé et que les autres employés ne sont pas habitués de traiter les demandes de façon manuelle.

EN CONSÉQUENCE sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de demandé à Postes Canada :

- Que le comptoir postal reste à même l'édifice municipal de Saint-Valentin ;
- Que le bureau de poste soit informatisé afin de maximiser le personnel (ressource humaine), ainsi que les possibilités de traitement et donc de rentabilité ;
- Que cette demande soit appuyée par la MRC Haut-Richelieu ainsi que les 14 municipalités y faisant partie.

2022-07-191

Correspondance –

Sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de constater le dépôt de la correspondance suivante :

1. Moisson Rive-Sud : Tournoi de golf
2. Alo Richelieu : Communiqué de presse
3. Mira : Demande de don ;
4. MTQ : Subvention accordée de 15,865\$ pour le Programme d'aide à la voirie locale ;
5. Dépôt du discours de félicitations de M. Seiji Hagiwara, maire de la ville de Mimasaka, pour la journée du 2 juillet

2022-07-192

Entérinement Publication Fête National dans Journal Coup d'œil –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'entériner la publication faite dans le journal Coup d'Oeil pour les vœux de la Fête Nationale au coût de 308.08\$ dans la parution du 22 juin 2022.

2022-07-193

Départ à la retraite de Madame Liliane Baribeau, maître poste –

Sur la proposition de Monsieur Gaétan Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de remercier Madame Liliane Baribeau, maître poste à Poste Canada, au nom des citoyennes et citoyens de Saint-Valentin pour toutes ces années de travail et de loyaux services apportés à tous.

2022-07-194

Don d'un présentoir de livres de Saint-Blaise-sur-Richelieu –

Sur la proposition de Monsieur Luc van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de transmettre une lettre de remerciement à la bibliothèque de Saint-Blaise-sur-Richelieu pour le don d'un présentoir de livres pour la bibliothèque de Saint-Valentin.

2022-07-195

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Madame Nicole Lussier, conseillère, il est résolu à l'unanimité du Conseil, de lever la séance ordinaire à 21:01 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi, des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Brigitte Garceau
Greffière-trésorière